

VIEUX - MONTREAL

— SDC —

QUARTIER
HISTORIQUE

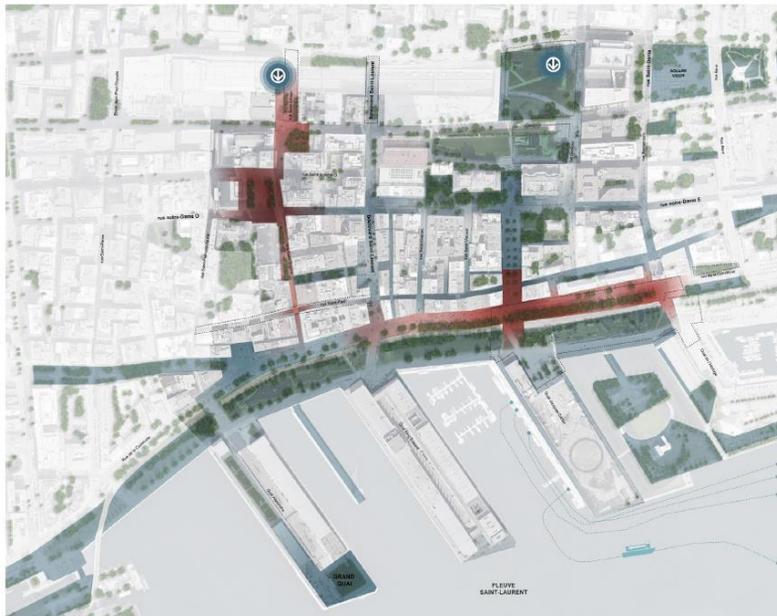
RÉSULTATS

SONDAGE D'OPINION ADRESSÉ À LA COLLECTIVITÉ D'AFFAIRES DU VIEUX- MONTREAL

PÉRIODE DE SONDAGE: 25 MARS AU 15 AVRIL 2024

MISE EN CONTEXTE

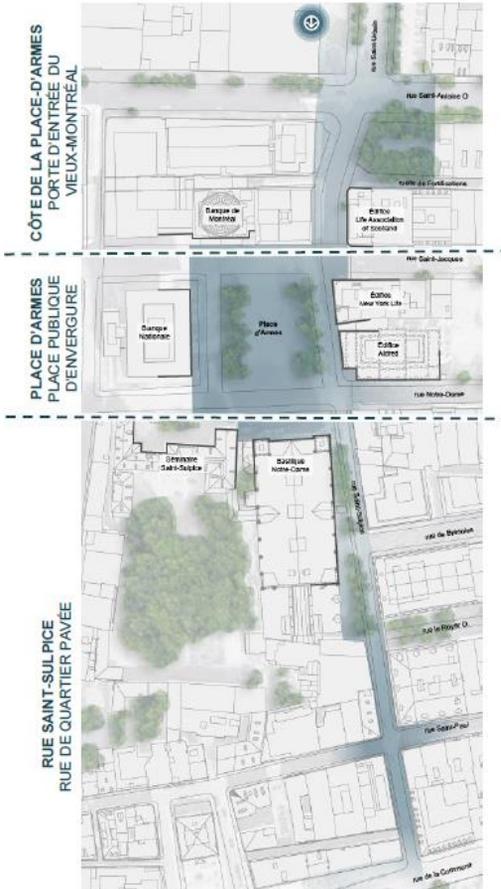
PRÉSENTATION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT CONNUS EN DATE DU 25 MARS 2024



MISE EN CONTEXTE

PRÉSENTATION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT CONNUS

EN DATE DU 25 MARS 2024



INTENTION D'AMÉNAGEMENT

Corridor piétonnier élargi (trottoir)

- Retrait d'une voie de circulation
- Bonification du mobilier urbain et du verdissement

INTENTION D'AMÉNAGEMENT

Rues partagées

- Conversion des rues ceinturant la Place d'Armes en rues partagées (priorité aux piétons, 20 km/h)
- Possible piétonnisation du tronçon devant la basilique Notre-Dame

INTENTION D'AMÉNAGEMENT

Rue partagée

- Conversion en rue partagée (priorité aux piétons, 20 km/h)
- Bonification du mobilier urbain et du verdissement

Aménagements à l'étude



INTENTION D'AMÉNAGEMENT

Corridor de mobilité durable

- Intégration d'un lien cyclable bidirectionnel en site propre du côté sud de la rue
- Maintien des terrasses et espaces de livraison côté nord
- Maintien d'une voie de circulation véhiculaire en direction est avec accès restreint aux véhicules autorisés seulement (STM, livraisons, urgences, taxis)
- Maintien des accès véhiculaires aux stationnements de la SVPM aux extrémités du tronçon de rue visé par le réaménagement



NOMBRE DE RÉPONDANTS

142 répondants

RÉPARTITION DES RÉPONDANTS

38,7% sont des résidents du Vieux-Montréal

33,1% sont des entrepreneurs, propriétaires ou gestionnaires d'entreprise dans le Vieux-Montréal

28,2% sont des travailleurs du Vieux-Montréal

QUESTION 1

QUELLE EST VOTRE IMPRESSION GÉNÉRALE DE LA PROPOSITION D'INTENTION D'AMÉNAGEMENT DES DEUX AXES PRIORITAIRES 2024 ?

38,0% - Très défavorable

15,5% - Défavorable

12,7% - Neutre

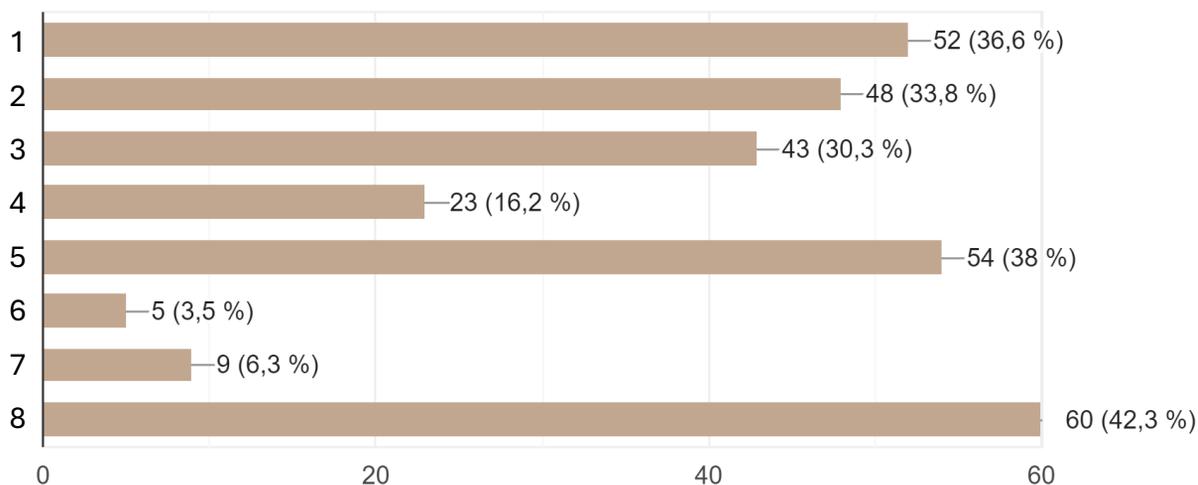
15,5% - Favorable

18,3% - Très favorable

QUESTION 2

QUELS SONT LES ASPECTS NÉGATIFS OU ENJEUX POTENTIELS LIÉS À LA PROPOSITION D'INTENTION D'AMÉNAGEMENT DES DEUX AXES PRIORITAIRES ?

1. Réduction des nuisances liées aux voitures
2. Augmentation de la sécurité des usagers
3. Meilleure accessibilité du secteur par des modes de transport actifs (vélo, marche)
4. Attraction de nouvelles clientèles pour les entreprises établies dans le secteur
5. Perception positive du quartier pour les clientèles de visiteurs
6. Facilité au niveau des opérations logistiques quotidiennes
7. Autre aspect positif non mentionné ci-haut
8. Je ne vois aucun aspect positif à ce projet pilote



QUESTION 3

QUELS SONT LES ASPECTS POSITIFS OU OPPORTUNITÉS LIÉS À LA PROPOSITION D'INTENTION D'AMÉNAGEMENT DES DEUX AXES PRIORITAIRES ?

1. Déplacement du trafic automobile sur d'autres artères, risque de congestion
2. Enjeux de sécurité publique et de cohabitation
3. Difficulté d'accès aux entreprises du secteur pour la clientèle et le personnel (causée par enclaves et/ou autres)
4. Pollution visuelle (barricades de rue et/ou signalisation)
5. Perception négative du quartier pour les clientèles de visiteurs
6. Enjeux de logistique opérationnelle quotidienne
7. Autre aspect négatif non mentionné ci-haut
8. Je ne vois aucun aspect négatif à ce projet pilote

